



Division des politiques linguistiques

## CONFÉRENCE SUR LES LANGUES DE SCOLARISATION ET LE DROIT À UNE ÉDUCATION PLURILINGUE ET INTERCULTURELLE

Conseil de l'Europe, Strasbourg, Bâtiment « l'Agora », salle G01

**Du 8 juin 2009 à 14 heures**  
**jusqu'au 10 juin 2009 à 13 heures**

### *Introduction à la Conférence*

#### **Buts de la Conférence**

Cette manifestation s'inscrit dans le prolongement des deux conférences qui, tenues en 2006 (Strasbourg) et 2007 (Prague), ont lancé le projet sur « Les langues dans l'éducation – les langues pour l'éducation » puis rendu compte de son état d'avancement, dans l'intention d'élaborer une « plateforme » électronique de ressources et de références. Cette conférence de 2009 présente le bilan de la première phase du projet et traite de questions clés liées à la/les langue(s) de scolarisation. Elle a quatre buts principaux :

- i) faire en sorte que l'éducation plurilingue et interculturelle soit davantage perçue comme un droit, notamment en rapport avec l'emploi de descripteurs dans le contexte des langues de scolarisation et des besoins des apprenants défavorisés
- ii) lancer la première phase de la plateforme pour soutenir le développement de l'éducation plurilingue et interculturelle
- iii) déterminer comment les participants pourront contribuer au développement du projet après la conférence
- iv) formuler des résolutions concrètes liées à la réalisation et au futur développement du projet.

#### **Contexte**

Les langues jouent un rôle essentiel s'agissant de garantir la diversité culturelle, la citoyenneté démocratique et l'insertion sociale. Le droit à une éducation de qualité dépend de l'acquisition de compétences appropriées dans la langue de scolarisation afin d'assurer l'accès au programme scolaire. La conférence de Strasbourg qui a lancé le projet a examiné la complexité de la langue comme discipline et l'importance de la langue des autres disciplines (qualifiée alors de « langue d'enseignement des autres matières »). Elle a, en outre, étudié les moyens de soutenir les travaux menés par les Etats sur ces dimensions de l'apprentissage des langues. La Conférence de Prague a approfondi le concept de langues de l'éducation (notamment en rapport avec l'éducation plurilingue et interculturelle) et analysé plus en détail certains des éléments qu'un instrument de référence pourrait contenir, en examinant des exemples concrets. Elle s'est aussi penchée sur les besoins des apprenants socialement défavorisés. Depuis la Conférence de Prague, le groupe de travail a élaboré une série de ressources et de documents de référence en ligne qui représentent l'aboutissement de la première phase du projet.

## **Structure de la Conférence**

### Premier jour

**Introduction.** Après l'ouverture officielle, les exposés résumeront l'évolution de la situation relative aux politiques et priorités du Conseil de l'Europe depuis la dernière conférence et donneront une vue d'ensemble de la présente conférence.

**Présentation de la philosophie et de la finalité de la plateforme.** Trois brefs exposés décriront (i) la perspective plurilingue et interculturelle à la base du projet, (ii) l'approche adoptée pour présenter et structurer le contenu de la plateforme électronique et (iii) la portée du projet en rapport avec les besoins des apprenants défavorisés.

**Etudes de cas.** Des études de cas tirées de trois pays serviront d'exemples concrets pour expliquer comment la plateforme se rattache à des contextes particuliers. Ces études de cas auront pour point de départ les profils de politiques linguistiques éducatives récemment finalisés qui seront ensuite reliés aux différentes dimensions des travaux actuels.

**Rapport sur le questionnaire et les exemples nationaux.** Il sera fait rapport sur les résultats d'un questionnaire (axé essentiellement sur les descripteurs) distribué à un petit nombre de pays avant la Conférence. Les représentants de deux des pays qui ont répondu au questionnaire présenteront des exemples de descripteurs particuliers tirés de leurs différents contextes. S'ensuivra une discussion plénière sur les liens entre la langue comme discipline et la/les langue(s) des autres disciplines.

### Deuxième jour

**L'emploi des descripteurs.** Après les exposés liminaires sur les langues de scolarisation et l'éducation interculturelle ainsi que sur les rapports entre les descripteurs des programmes d'enseignement pour la langue comme discipline et la/les langue(s) des autres disciplines, les **travaux du groupe** mettront l'accent sur des exemples concrets de descripteurs afin d'approfondir le débat sur leurs emploi, formulation et corrélation.

Après les comptes rendus sur les travaux du groupe, un exposé donnera une vue générale d'une série de questions théoriques et pratiques liées à l'emploi des descripteurs. Il sera suivi d'exemples concrets de la façon dont les différentes méthodes d'élaboration des descripteurs ont été appliquées dans différents pays, en relation notamment avec l'apprentissage précoce d'une deuxième langue.

Le deuxième jour se conclura par des exposés concernant des exemples de méthodes concrètes de production de descripteurs en vue de leur emploi dans des contextes divers.

### Troisième jour

#### **Apprenants défavorisés**

Les représentants d'autres organisations européennes ont été invités à présenter leurs travaux en cours sur l'intégration des enfants d'immigrés. Ces présentations seront suivies d'exemples de la façon dont le programme scolaire a été conçu pour aider les apprenants défavorisés dans des contextes particuliers.

## **Futurs développements**

Un exposé sur le rôle des normes dans la conception des programmes scolaires, l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation sera suivi de la présentation des conclusions de la Conférence, avec un rappel des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe à la base du projet. La conférence se terminera par une discussion sur les futures orientations du projet, y compris du développement et de la fonction de la plateforme.

## **Informations complémentaires**

Il est conseillé aux délégués de réserver une chambre d'hôtel dès que possible, compte tenu du grand nombre de manifestations prévues à Strasbourg en juin. Des informations pratiques et une liste indicative d'hôtels sont fournies sur le [site web](#) (voir rubrique Événements/Informations pratiques).

Des précisions, dont le programme et les documents du séminaire, seront disponibles en temps voulu sur le site web de la Division des politiques linguistiques : [www.coe.int/lang](http://www.coe.int/lang).

### Personne à contacter :

Johanna PANTHIER, administratrice  
Division des politiques linguistiques – DG IV  
Tél. : (33) (0) 3 88 41 23 84/ 35 33  
CONSEIL DE L'EUROPE – F – 67075 STRASBOURG Cedex  
e-mail : [Johanna.Panthier@coe.int](mailto:Johanna.Panthier@coe.int)  
[www.coe.int/lang](http://www.coe.int/lang)